



Ambassade de France au Japon
Service pour la Science et la Technologie

Tokyo, 11 novembre 2017, Kumiko UEHARA

Série de réformes universitaires du Japon et ses deux nouveaux programmes :
« Universités nationales désignées » et « Ecoles doctorales éminentes »

Le Japon compte actuellement 86 universités nationales, qui font partie du système universitaire du pays, dont 91 universités locales et 600 universités privées¹. En vue d'améliorer leur qualité et de renforcer leurs activités, notamment celles des universités nationales, une série de réformes est en cours depuis une quinzaine d'années.

1. Historique des réformes des universités nationales

En 2004, le Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) a accordé aux universités nationales un nouveau statut de *Independent Administrative Institution* (IAI). Ce statut a été également proposé, à l'époque, à beaucoup d'autres organismes publics dans le cadre d'une grande réforme administrative pour la rationalisation et la transparence de leur gestion. Pour les universités nationales, l'objectif était de leur donner plus d'autonomie et de leur faire intégrer les notions de concurrence et de productivité. Depuis lors, les universités nationales sont obligées de déposer au MEXT des projets et des objectifs à court terme (un an) et à moyen terme (six ans) visant à améliorer la qualité de leur formation, de leur recherche et de leur situation financière. L'évaluation est effectuée chaque année selon les projets et les objectifs des universités.

Avec le nouveau statut, les universités nationales ont vu diminuer leur subvention annuelle venant du MEXT. En effet, elle a diminué de 12% au cours de 12 ans, de 2004 à 2016. Cette situation a obligé les universités à trouver d'autres sources de financements, dont des appels d'offre lancés par des ministères pour les projets de recherche et des projets conjoints avec des entreprises. Malgré leurs efforts, la situation des universités nationales ne s'est pas suffisamment améliorée et elles ont été dans l'obligation de diminuer leurs effectifs, recruter de nouveaux enseignants ou chercheurs en CDD ou ne pas remplacer des personnels qui partent à la retraite.

En 2015, le MEXT a demandé à chaque université nationale de choisir l'une des trois catégories suivantes selon la stratégie qu'elle souhaiterait adopter :

- catégorie 1 : université supportant le développement de sa région (choisie par 55 universités)
- catégorie 2 : université spécialisée dans un domaine spécifique (15 universités)
- catégorie 3 : université capable de produire une formation et une recherche d'un niveau comparable aux meilleures universités mondiales (16 universités)

¹ Selon « FY 2016 School Basic Survey » <http://www.mext.go.jp/en/news/topics/detail/1397166.htm>

Depuis cette catégorisation, le montant de la subvention du MEXT destinée à chaque université est déterminé suite à l'évaluation annuelle de ses résultats par rapport aux objectifs qu'elle s'était fixés².

Malgré différentes mesures prises par le MEXT, les universités japonaises, qui étaient autrefois à un niveau élevé dans les classements mondiaux pour le nombre de publications, reculent face à la concurrence de leurs rivaux étrangers.

Selon une étude effectuée par le *National Institute of Science and Technology Policy* (NISTEP) dépendant du MEXT³, le Japon maintient un niveau correct de production scientifique globale au cours de trois périodes de référence (2^e en 1992-1994, 2^e en 2002-2004 et 3^e en 2012-2014), mais il est clairement devancé lorsque l'on considère les articles scientifiques à fort impact (Top 10% : 3^e en 1992-1994, 4^e 2002-2004 et 7^e en 2012-2014) et à très fort impact (Top 1% : 4^e en 1992-1994, 4^e en 2002-2004 et 9^e en 2012-2014).

Dans ce contexte, de plus en plus de voix s'élèvent dans le gouvernement, le secteur industriel et la communauté scientifique, pour demander davantage de réformes.

La « Stratégie de revitalisation du Japon, version modifiée 2015 » prévoit la mise en place des « Universités nationales désignées », consistant à donner à certaines universités nationales le droit de gérer leurs biens en vue de leur permettre de trouver d'autres sources financières. Cette stratégie prévoit également la création des « Ecoles doctorales éminentes » destinées à renforcer la compétitivité du 3^e cycle de l'enseignement supérieur du Japon au niveau international. La Stratégie considérait le rôle des universités comme majeur pour améliorer les capacités en science et technologie du pays et pour former les ressources humaines du futur. Leur rôle est perçu comme d'autant plus important que la forte concurrence internationale de l'industrie a épuisé la capacité des entreprises japonaises à faire de la recherche fondamentale à moyen et long terme.

2. Université nationale désignée (UND)

Toujours dans le cadre de la « Stratégie de revitalisation du Japon, version modifiée 2015 », le programme « Universités nationales désignées (UND) » vise à soutenir certaines universités nationales dont le niveau leur permet déjà de s'afficher parmi les universités de premier plan mondial. Un comité de réflexion créé en octobre 2015 a défini le profil d'une UND, les rôles qu'elle devait jouer et les objectifs à atteindre.

Selon le comité, une UND est un centre de formation et de recherche compétitif au niveau mondial qui, par la qualité de sa recherche et de sa formation, doit se montrer attractive pour les meilleurs chercheurs (rémunérations adaptées) et étudiants (programme de bourses). La qualité de ses chercheurs et de ses étudiants renforce sa capacité de recherche engageant l'université dans un

² « Evaluations des universités nationales japonaises pour l'enveloppe destinée à la gestion universitaire pour l'année fiscale 2017 » <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/veille-scientifique-et-technologique/japon/article/evaluations-des-universites-nationales-japonaises-pour-l-enveloppe-destinee-a>

³ Digest of Japanese Science and Technology "Indicators 2016" page 11 <http://www.nistep.go.jp/wp/wp-content/uploads/NISTEP-RM251-SummaryE.pdf>

cercle vertueux la conduisant à une meilleure réputation et des soutiens plus importants et diversifiés.

Afin de réaliser ces objectifs, les UND bénéficieraient du soutien financier du MEXT et d'une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de leurs fonds propres, dont des revenus sous forme de dons et des profits venant d'investissements dans des startups, et de leurs biens immobiliers. Les UND auraient le droit de fixer la rémunération des chercheurs de premier plan mondial qu'elles souhaiteraient recruter.

Les critères de sélection pour les UND se classent en trois catégories, la « capacité de recherche », le « lien avec la société » et la « coopération internationale ». Les universités candidates doivent satisfaire au moins à un critère de chaque catégorie. Par exemple, pour la catégorie « capacité de recherche », l'université candidate doit être parmi les dix meilleures universités japonaises pour leur production de publications classées dans le Top-10%. Pour la catégorie « lien avec la société », l'université candidate doit être parmi les dix meilleures universités japonaises pour la part de revenus sous forme de dons.

Un appel à candidatures a été lancé le 30 novembre 2016 et sept universités y ont répondu. Après des entretiens et une visite du site des universités candidates par le jury, trois ont été retenues le 30 juin 2017 : l'Université du Tohoku, l'Université de Tokyo et l'Université de Kyoto. Les quatre autres universités non retenues pourront déposer à nouveau leur candidature après l'avoir revue vers la fin de l'année fiscale 2017 (vers la fin de mars 2018). Cette désignation est valable jusqu'à l'année fiscale 2021.

3. Ecoles doctorales éminentes

Dans le cadre de la politique de renforcement du 3^e cycle de l'enseignement supérieur mise en œuvre entre 1991 à 2000, le nombre d'écoles doctorales a presque doublé et le nombre total d'étudiants en master et en doctorat a plus que doublé au cours de la période de 1991 à 2016, passant de 98 650 étudiants en 1991 à 249 580 en 2016. Toutefois, le nombre d'étudiants qui poursuivent en doctorat après le master a tendance à diminuer (le taux de continuité est passé de 15,2% en 2001 à 9,9% en 2015). On attribue cette tendance à la précarité dans la carrière professionnelle des détenteurs d'un doctorat (difficulté de trouver un poste en CDI, faiblesse des salaires et faible perspective de promotion dans une entreprise) et à l'importance des frais de scolarité pour continuer leurs études.

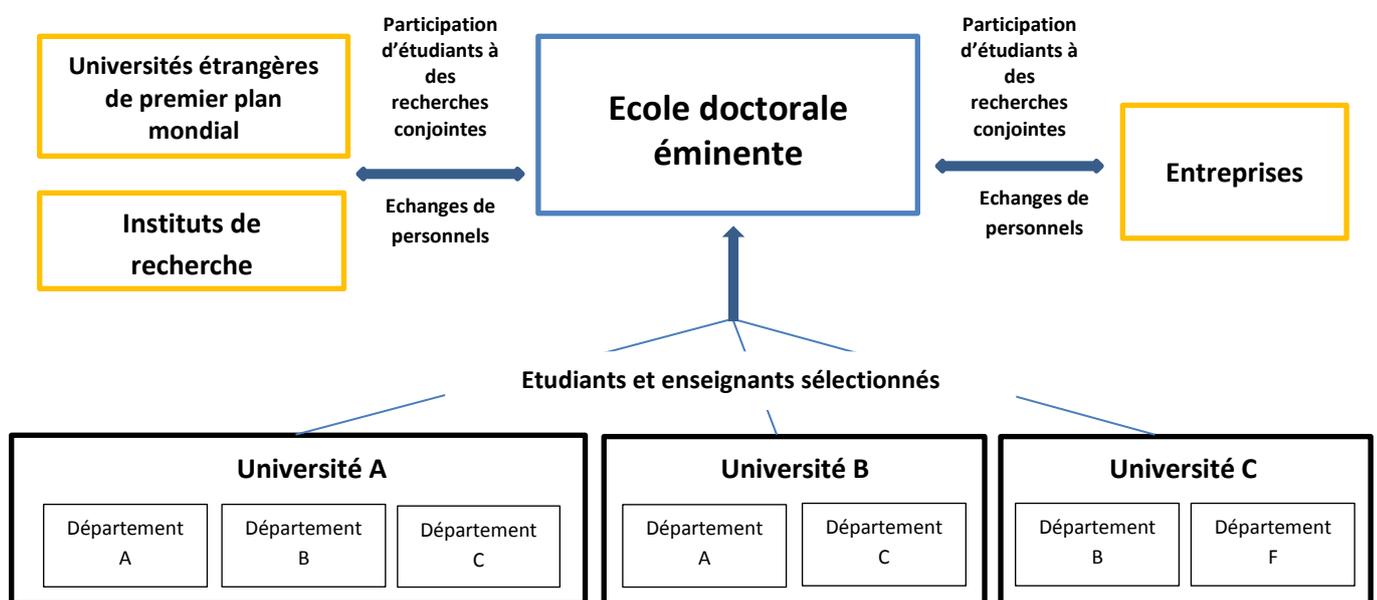
Cette tendance est considérée comme inquiétante compte tenu de la situation relativement favorable des docteurs dans les principaux pays étrangers, notamment aux Etats-Unis et en Chine, pays qui ont vu le nombre docteurs augmenter sensiblement au cours de la période 2000-2012. Par ailleurs, le nombre de docteurs ne représentait que 4,3% dans l'ensemble des chercheurs dans les entreprises japonaises en 2013, par rapport à 10% aux Etats-Unis en 2010.

C'est dans ce contexte que le programme « Ecole doctorale éminente » a été conçu en 2015.

Le principe de l'« école doctorale éminente » est d'être partagée entre plusieurs universités, nationales et privées, réunissant différents départements scientifiques (sciences exactes et SHS) et sélectionnant des étudiants et des enseignants de leur université. Dans cette école, on organiserait un cursus comprenant les années consécutives du master et du doctorat. Les étudiants toucheraient

une allocation financière et seraient encouragés à participer à des projets de recherche conjoints entre l'école et des entreprises, des instituts de recherche ou des universités étrangères de premier plan mondial. Des échanges de personnels entre les enseignants universitaires et les chercheurs d'entreprises ou d'instituts de recherche sont aussi envisagés. Après leurs études dans cette école, il est attendu que les étudiants trouvent plus facilement un poste dans une entreprise ou dans un institut de recherche grâce aux projets conjoints auxquels ils auraient participé au cours de leurs cursus. Il est également prévu d'attirer des financements importants de la part d'entreprises via des projets de recherche conjoints.

Concept d'une école doctorale éminente



Les universités ont commencé à travailler sur leur projet et à chercher leurs partenaires universitaires en 2016. Compte tenu du temps qu'il faut pour la coordination entre les différents départements de chaque université et avec d'autres universités, le MEXT lancera officiellement ce programme au cours de l'année fiscale 2018. Le ministère prévoit une quinzaine d'écoles au total au terme de plusieurs appels à candidatures sur plusieurs années. Environ 70 propositions de la part d'une trentaine d'universités ont déjà été soumises au MEXT. La *Japan Society for the Promotion of Science* (JSPS) assurera la mise en œuvre du programme, qui durera dix ans. Le MEXT a déposé la demande d'une enveloppe de 10 Gyens destinée à ce programme pour la première année 2018.